

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE POPIAN

- CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Mesdames et messieurs,

Le Conseil municipal se réunira dans la salle du Conseil de la mairie, le

JEUDI 17 DECEMBRE 2020 à 19 HEURES 30

ORDRE DU JOUR :

- * Rénovation d'un appartement communal (le Chasselas) ;
- * Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : désignation des membres ;
- * Commission communale des impôts directs (CCID) : désignation des membres ;
- * Renouvellement du contrat de maintenance éclairage public ;
- * Rapport additif et rectificatif du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif ;
- * Aménagement d'une salle de jeux et de lecture : demande de subventions ;
- * Questions diverses :
 - Compte-rendu de la réunion concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
 - Projet « Santé et Territoires ».
 - Point sur les travaux en cours.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de recevoir mes sentiments dévoués.

A Popian, le 9 décembre 2020.

Le maire,

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC



COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020 -

Présents : Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, maire ;
M. Gilles BOULOUYS et Mme Hélène ICARD-MARTINEZ, adjoints ;
Mme Sylvie RONDE et MM. Alexandre BARCELONNE, Colin CHARLES, Lilian DUFOUR, conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Pascal BEDOS-AURIVEL, Thierry CAMBON, Alain VIGNAUX et François VINAS.

Mme Hélène ICARD-MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Rénovation d'un appartement communal (le Chasselas) :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve la rénovation de l'appartement communal « le Chasselas » avec la pose d'un nouveau revêtement au sol pour un montant de 4 871,66 € HT. Les travaux seront réalisés par l'entreprise BDR de Gignac.

2. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve la désignation d'Hélène ICARD-MARTINEZ et de François VINAS au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) créée par la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault dans sa séance du 8 juillet 2020.

3. Commission communale des impôts directs (CCID) :

Conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) est prévue dans chaque commune. Présidée par le maire, elle est composée de 6 titulaires et de 6 suppléants qui sont désignés par la direction départementale des finances publiques, sur la base d'une liste de contribuables dressée par le Conseil municipal qui, à l'unanimité des présents, propose :

TITULAIRES : AUVERT Lorraine ép. COLIN, BOISSON Emmanuel, BOULOUYS Gilles, COUDERC Fabrice, LAPEYRE Jean-Paul, MUNUERA Céline, PONS Pauline, RECH Philippe, RODIER Bruno, RONDE Sylvie, VIGNAUX Alain, VINAS François.

SUPPLEANTS : BEDOS-AURIVEL Pascal, BOURRET Elodie, CAMBON Thierry, FABREGAT Benoit, HANICQ Carole ép. LANNEE, ICARD Hélène ép. MARTINEZ, MISERY Guy, ORTUNO Richard, PONS Michel, RODIER Paul, SANCHEZ Norbert, TRIPISCIANO Anne Laure.

4. Renouvellement du contrat de maintenance éclairage public avec la CESML :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le renouvellement du contrat relatif à l'entretien de l'éclairage public avec la coopérative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres (CESML) pour un montant annuel de 1 600,05 € HT, incluant une remise de 25% venant remercier la confiance des communes dans le cadre de renouvellement.

5. Additif et rectificatif du rapport sur le prix et la qualité des services publics :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve l'additif et le rectificatif du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020 -

non collectif. Cet additif concerne les stations d'épuration et notamment leurs capacités épuratoires établies par la police de l'eau. Le rectificatif concerne le prix de l'abonnement fixé à 51€ et non à 56€.

6. Aménagement d'une salle de jeux et de lecture - demande de subventions :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le principe de l'aménagement d'une salle de jeux et de lecture qui sera rénovée pour un montant de 3 634,32 € HT (soit 3 997,75 € TTC). Une demande de participation financière sera adressée à la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault dans le cadre du fonds « Lecture publique ».

7. Questions diverses :

- En remplacement du repas des aînés impossible à organiser cette année au regard de la crise sanitaire, un colis gourmand sera distribué à compter du 18 décembre 2020 aux aînés.
- Une boîte à livres a été installée sous le porche communal. Une seconde sera mise en place dans l'abribus de l'Avenue de l'Aurelle.
- A compter du 1^{er} mars 2021, tous les emballages en plastique (pots de yaourts, barquettes, films, blisters, sacs plastiques ...) pourront être déposés dans la colonne de tri jaune et triés.
- Point sur les travaux en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le maire,
Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

